



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

La CCIM annonce les premiers finalistes du Gala Vision 2017
Une présentation de Ratelle, Ratelle & Associés Avocats, S.E.N.C.R.L.

Terrebonne, 5 avril 2017 – Événement tant attendu de la dernière année, la Chambre de commerce et d'industrie Les Moulins (CCIM) vous annonçait dernièrement le prochain Gala Vision présenté par Ratelle, Ratelle & Associés Avocats, S.E.N.C.R.L. Ce matin, celle-ci dévoilait les tout premiers finalistes de cette 4^e édition.

Cette année, c'est un comité de sélection qui a le devoir de sélectionner les finalistes des différentes catégories. La CCIM a donc fait appel à des gens d'affaires influents du milieu afin de s'assurer de la qualité des candidatures et d'un processus de sélection rigoureux. Une fois par mois, à compter d'aujourd'hui, seront dévoilés les finalistes dans chacune des catégories, et ce, jusqu'à la clôture des candidatures le 18 août prochain à 16 h 30. Il est à noter que les candidatures spontanées seront aussi acceptées à la permanence, pour ensuite être acheminées au comité de sélection.

Les grands gagnants du concours seront connus le 10 novembre prochain, lors de la soirée gala qui se déroulera au Club de Golf Le Mirage. Pour l'occasion, un jury extérieur au comité de sélection sera responsable de leur nomination.

Permettant de rendre hommage à ceux et celles qui, par leurs engagements et leurs actions, se sont démarqués au cours de la dernière année et figurent comme source d'inspiration, le Gala Vision permet de mettre en lumière les gens de votre région! Les premiers finalistes, annoncés par M. Renaud Thibault président de la chambre de commerce et d'industrie Les Moulins, sont :

Catégorie « Commerce de détail et restaurant, franchisé, privé ou bannière » :

- Éco-boutique-Un monde à vie
- Grenier BMW

Catégorie « Industrie & manufacture & exportations » :

- Planiform Inc
- Rinox Inc.

Catégorie « Entreprise (PME & grande entreprise) - 15 employés et plus » :

- Technologies Xpertdoc

Catégorie « Entreprise (PME) - 14 employés et moins » :

- Capital Conseil Inc.
- Construction Bernard Anctil

Catégorie « Nouvelle entreprise (2 ans et moins) » :

- Studio Bhuta Yoga
- La Garderie Le loup, la lune et la tomate

Catégorie « OBNL et entreprise d'économie sociale » :

- Le Club photo de Terrebonne
- L'Atelier spécialisé Les Moulins

Catégorie « Ordre professionnel » :

- DOYLE optométristes & opticiens
- Le Centre dentaire Élie

Catégorie « Prix Aile Jeunesse » :

- Prima Assurances
- Financement Unik

Catégorie « Prix Affaires au féminin » :

- BG Beauté
- Viens et Viens Avocats

Catégorie « Prix Gravel-Patenaude : personnalité d'affaires de l'année » :

- Mme Rosa Ciccarello de Rinox
- M. Peter Fogarty du Métro Fogarty

Le succès de cette édition du Gala est rendu possible grâce au partenaire officiel Ratelle, Ratelle & Associés Avocats, S.E.N.C.R.L., mais également grâce à la participation d'un comité composé des gens du milieu des affaires. Remercions la grande implication de Mme Mme Caroline Favreau d'Assurances Jetté-Favreau inc., M. Pierre Nevraumont, 1^{er} vice-président de la CCIM, Mme Nathalie Poirier de Carpediem Design ainsi que M. Alain De Choinière de Viva Urbain Les Moulins et porte-parole du comité.

– 30 –

Source et information :

Marylène Dubé
Agente de développement des affaires et communications
Chambre de commerce et d'industrie Les Moulins
450 966-1536
marylene@ccimoulins.com